



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-26226>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **25-26226**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : SAINT-LOUIS Agglomération

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché réservé - Accord-cadre de mise à disposition de personnel à titre temporaire

**Description** : Le présent accord-cadre a pour objet la pour objet les prestations de mise à disposition de personnel technique à titre temporaire pour le compte de SAINT-LOUIS Agglomération. Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit d'un accord-cadre de services exclusivement réservé aux opérateurs économiques employant des travailleurs défavorisés conformément à l'article L2113-13 du Code de la Commande Publique, lorsque plus de 50% des travailleurs concernés sont des travailleurs défavorisés. Les prestations à un accord-cadre à bons de commande mono attributaire passé en application des articles L2125-1, R2161-1 à 6 et R2161-13 et 14 du Code de la Commande Publique. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande par le pouvoir adjudicateur. Les bons de commande sont susceptibles de varier sur la durée globale de l'accord-cadre définie à l'article 2.4 du présent CCAP dans les limites suivantes : Montant minimum annuel : 100 000 euro(s) HT / Montant maximum annuel : 250 000 euro(s) HT

**Identifiant de la procédure** : d73bae55-8c35-480c-89df-4d5a17188854

**Identifiant interne** : 25FS-Env-0699-T

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Territoire de Saint-Louis Agglomération

**Ville** : Saint-Louis

**Code postal** : 68300

**Subdivision pays (NUTS)** : Haut-Rhin ( FRF12 )

**Pays** : France

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Le présent accord-cadre ne fait pas l'objet d'un allotissement, l'objet de l'accord-cadre ne permettant pas une décomposition en plusieurs lots. Le présent accord-cadre ne fait pas l'objet d'un découpage en tranches. Les délais d'exécutions de l'accord-cadre seront définis d'un commun accord sur la base du planning d'activité défini par le titulaire de l'accord-cadre. Le délai de présentation des candidatures est le délai pour lequel le titulaire s'est engagé. Il ne saurait être supérieur à 3 semaines. Pour analyser les candidatures et arrêter son choix, Saint-Louis Agglomération dispose de 1 semaine maximum. Dans le cas où aucune des candidatures proposées n'est retenue par Saint-Louis Agglomération, le titulaire doit, dans un délai de deux semaines, présenter 2 nouvelles candidatures. Saint-Louis Agglomération disposera de 1 semaine pour analyser les nouvelles candidatures et arrêter son choix. Le contrat de mission pour chaque travailleur temporaire ne pourra pas excéder 12 mois. Le contrat pourra toutefois comporter une clause permettant de reporter ou d'avancer le terme de la mission, dans les limites d'un jour pour cinq jours de travail. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Application des articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la Commande Publique ; Modalités de paiement : virement administratif ; Délai global de paiement : 30 jours ; Modalités de financement : autofinancement par Saint-Louis Agglomération. Une avance est prévue dans les conditions du Ccap. Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire. Les critères et sous-critères de jugement des offres sont précisés à l'article 6.2 du règlement de la consultation. Valeur technique de l'offre : 60% Prix : 40% Pour connaître les modalités d'obtention du dossier de consultation et de remise des offres, et les modalités d'obtention de renseignements complémentaires se référer au règlement de la consultation. Le Président de Saint-Louis Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66 E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre** : Marché réservé - Accord-cadre de mise à disposition de personnel à titre temporaire

**Description** : Le présent accord-cadre a pour objet la pour objet les prestations de mise à disposition de personnel technique à titre temporaire pour le compte de SAINT-LOUIS Agglomération. Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit d'un accord-cadre de services exclusivement réservé aux opérateurs économiques employant des travailleurs défavorisés conformément à l'article L2113-13 du Code de la Commande Publique, lorsque plus de 50% des travailleurs concernés sont des travailleurs défavorisés. Les prestations à un accord-cadre à bons de commande mono attributaire passé en application des articles L2125-1, R2161-1 à 6 et R2161-13 et 14 du Code de la Commande Publique. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande par le pouvoir adjudicateur. Les bons de commande sont susceptibles de varier sur la durée globale de l'accord-cadre définie à l'article 2.4 du présent CCAP dans les limites suivantes : Montant minimum annuel : 100 000 euro(s) HT / Montant maximum annuel : 250 000 euro(s) HT

**Identifiant interne** : S-PF-1603455

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 79620000 Services de mise à disposition de personnel, y compris de personnel temporaire

**Options** :

**Description des options** : - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. Les conditions d'exécution de ce(s) nouveau(x) marché(s) seront à fixer ultérieurement. La durée pendant laquelle ce(s) nouveau(x) marché (s) pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché. - Possibilité de reconduire l'accord-cadre en application des dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique ; - Possibilité de recourir aux modifications de l'accord-cadre en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique : l'éventuelle poursuite de l'exécution des prestations en cas de dépassement de la masse initiale est subordonnée à la conclusion d'une modification de l'accord-cadre

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Territoire de Saint-Louis Agglomération

**Ville** : Saint-Louis

**Code postal** : 68300

**Subdivision pays (NUTS)** : Haut-Rhin ( FRF12 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 05/05/2025

**Durée** : 48 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification jusqu'au 31 décembre 2025. Par la suite, il pourra être reconduit tacitement par trois fois pour une durée d'un an à chaque fois. Le titulaire ne peut refuser la reconduction. Le pouvoir adjudicateur peut décider de ne pas reconduire. Il en avertit alors le titulaire de l'accord-cadre 3 mois au moins avant la date anniversaire de l'accord-cadre

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description** : Mars 2029

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations relatives aux avis antérieurs** :

**Identifiant de l'avis antérieur** : 122681-2025

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Les candidats devront fournir les pièces suivantes : - Lettre de candidature (Dc1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat ; - Déclaration du candidat (Dc2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat ; - Attestation sur l'honneur jointe au règlement de la consultation ou équivalent attestant que le candidat n'a fait l'objet d'aucune interdiction de concourir visée aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la Commande Publique. En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; - Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat. - Une attestation prouvant leur statut de Siaa ou de structure équivalente (type agrément délivré par le Direction Départementale du Travail etc)

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description :** Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - La liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant, sauf la lettre de candidature (Dc1 ou équivalent)

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1603455>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1603455>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 24/03/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 4 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 24/03/2025 à 12:00

**Lieu** : Saint-Louis Agglomération. Séance non publique

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :

Oui

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Informations relatives aux délais de recours** : Recours : Avant la conclusion du contrat, le candidat peut exercer : -Un référé précontractuel devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants, du code de justice administrative. Après la conclusion du contrat, le candidat peut exercer : -Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants, et R. 551-7 et suivants, du code de justice administrative. -Un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état en date du 4 avril 2014, &quot; Département du Tarn-Et-Garonne &quot;; no 358994

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Strasbourg

**TED eSender** : Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : 63079ACA-D2F4-ED6A-403D47908DD1D3BB

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : SAINT-LOUIS Agglomération

**Numéro d'enregistrement** : 5365

**Adresse postale** : Place de l'Hôtel de Ville Cs 50199

**Ville** : Saint-Louis

**Code postal** : 68305

**Subdivision pays (NUTS)** : Haut-Rhin ( FRF12 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Le Président

**Adresse électronique** : direction@agglo-saint-louis.fr

**Téléphone** : 0389709070

**Télécopieur** : 0389709085

**Adresse internet** : <http://www.agglo-saint-louis.fr>

**Profil de l'acheteur** : <http://www.marches-publics.info>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Strasbourg

**Numéro d'enregistrement** : 63079AE9-F768-6A39-3B32F2ACA1D2B1C4

**Adresse postale** : 31, avenue de la Paix

**Ville** : Strasbourg

**Code postal** : 67070

**Subdivision pays (NUTS)** : Bas-Rhin ( FRF11 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

**Téléphone :** 0388212323

**Télécopieur :** 0388364466

**Adresse internet :** <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

**Numéro d'enregistrement :** 63079B04-D2A0-5E8A-905796794061DD72

**Adresse postale :** 1, rue du Préfet Claude Erignac

**Ville :** Nancy

**Code postal :** 54038

**Subdivision pays (NUTS) :** Meurthe-et-Moselle ( FRF31 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Préfecture de Meurthe-et-Moselle

**Adresse électronique :** [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)

**Téléphone :** 0383342565

**Télécopieur :** 0383342224

**Adresse internet :** <http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** fa26193a-e9cb-4e92-921d-a540ca4ec08e-01

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** PROCEDURE

**Description des modifications :** Description: Au lieu de Les prestations à un accord-cadre à bons de commande mono attributaire passé en application des articles L2125-1, R2161-1 à 6 et R2161-13 et 14 du Code de la Commande Publique. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande par le pouvoir adjudicateur. Les bons de commande sont susceptibles de varier sur la durée globale de l'accord-cadre définie à l'article 2.4 du présent Ccap dans les limites suivantes : Montant minimum annuel : 100 000 euro(s) Ht / Montant maximum annuel : 250 000 euro(s) Ht, lire Les prestations à un accord-cadre à bons de commande mono attributaire passé en application des articles L2125-1, R2161-1 à 6 et R2161-13 et 14 du Code de la Commande Publique. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande par le pouvoir adjudicateur. Les bons de

commande sont susceptibles de varier sur la durée globale de l'accord-cadre définie à l'article 2.4 du présent Ccap dans les limites suivantes : Montant minimum annuel : 100 000 euro(s) Ht / Montant maximum annuel : 300 000 euro(s) Ht

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 116e8cc1-04d7-46c1-8ae4-9c17272ab733 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 07/03/2025 à 12:11

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 07/03/2025